

Canton de Lourdes-Ouest

Répartition des subventions

- **Fond d'aménagement rural (FAR)** : Ségus (4 800 euros pour le génie civil de la mise en souterrain des lignes), Aspin (18 000 euros pour la mise aux normes de la défense-incendie et l'eau potable sur le quartier du Buala), Adé (10 800 euros pour l'aménagement de la salle des fêtes), Poueyferré (14 200 euros pour les travaux intérieurs de l'église), Omex (14 000 euros pour la défense-incendie), communauté de communes du pays de Lourdes (1 600 euros pour achat de mobilier et de matériel informatique).
- **Programme cantonal de voirie (PCV)** : Bartrès (26 433 euros pour séparation de la voirie), Adé (25 000 euros pour travaux sur diverses voies), Poueyferré (25 000 euros pour travaux sur diverses voies).
- **Amendes de police** : Bartrès (5 800 € pour réparation de la voirie).
- **Enveloppe routes départementales 3e catégorie** : arbitrage non effectué entre Adé (busage des trottoirs à l'entrée du village) et Bartrès (élargissement de la rue de la Peyrouse).
- **Fond régional d'intervention (FRI)** : Adé (700 euros pour la réfection des façades de (école), Aspin (1 300 euros pour le presbytère et l'enfouissement des lignes), Ségus (300 euros pour la réhabilitation du monument aux Morts), Viger (500 euros pour la sécurisation de l'accès à la mairie) et Poueyferré (2 000 euros pour la restauration de divers bâtiments communaux)